Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260216-018_2026-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 018/2026

Nombre
de Conseillers en exercice 27
de Présents 20
de Votants 26
Pouvoirs : 6

Nota : La Maire certifie que la liste des délibérations a été publiée électroniquement dans un délai d'une semaine suivant la séance et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 10 février 2026.

La Maire,

Isabelle OZOUX

L'an deux mil vingt-six, le seize février, le Conseil Municipal de la Commune de BRETEIL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Madame Isabelle OZOUX, Maire.

Etaient présents : Isabelle OZOUX, Yoan AUBERT, Chantal MANCHON, Véronique VAN TILBEURGH, Patrick LANGLAIS, Soizic MOUAZAN, Patrick JEHANNIN, Yves DELACROIX, Marie GUEGUEN Béatrice BRUNET, Bensououd ABOUDOU, Alexis LE PICARD, Alice PRAT, Stéphane PAVIOT, Nadège COULON-TRARI, Bénédicte GICQUEL, Annie CHEVALIER, Paul MEURICE, Jean-Louis LOZAC'HMEUR, Willy REMANDA.

Excusés : Delphine POTTIER, Claire BEGUIN, Alain THEBAULT, Marie-Pierre NOËL, Mélanie LE COUVIOUR, Morgane BESNARD.

Absent : Hervé JAFFREDO.

Pouvoirs : Delphine POTTIER à Alice PRAT, Claire BEGUIN à Chantal MANCHON, Alain THEBAULT à Patrick LANGLAIS, Marie-Pierre NOËL à Patrick JEHANNIN, Mélanie Le COUVIOUR à Nadège COULON-TRARI, Morgane BESNARD à Marie GUEGUEN.

Secrétaire de séance : Stéphane PAVIOT a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Tarifs municipaux 2026 – Séjour jeunesse Carnac avril 2026.

En 2026, dans le cadre des actions jeunesse, un séjour à Carnac est organisé à destination de 10 jeunes breteillais.

Il s'agit d'un séjour à vocation culturelle d'une durée de 4 jours et 3 nuits en avril 2026. Une participation est demandée aux familles des inscrits.

Ainsi, après présentation et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les tarifs suivants :

Tranche	QFM (Quotient Familial Mensualisé)	Tarifs séjour jeunes Carnac Avril 2026
A	Inférieur à 500 €	175€
B	Supérieur ou égal à 500 € et inférieur à 700 €	180€
C	Supérieur ou égal à 700 € et inférieur à 1 000 €	190€
D	Supérieur ou égal à 1 000 € et inférieur à 1 300 €	200 €
E	Supérieur ou égal à 1 300 € et inférieur à 1600 €	210 €
F	Supérieur ou égal à 1 600 € et inférieur à 2 000 €	220 €
G	Supérieur ou égal à 2 000 €	225 €

Pour extrait conforme,

La Maire,
Isabelle OZOUX

MAIRIE DE BRETEIL
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,
Stéphane PAVIOT